

**Description de votre forêt** (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Quels sont les objectifs assignés à votre forêt ?**

- Lieu de production de bois
- Lieu de détente (chasse, cueillette, promenade)
- Lieu de biodiversité
- Autre :

**Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Avez-vous des problématiques fiscales particulières ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**FOGEFOR, C'EST**

**• DES FORMATIONS adaptées à tous les propriétaires forestiers**

- différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
- pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).

**• UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante**

- un animateur présent durant tout le stage,
- des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
- des forêts variées à découvrir...

**• UNE FORMULE économique et efficace**

Association de loi 1901, réunissant les organismes du département du Gard du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



**RENSEIGNEMENTS**

**Christine BOYER et Elise BUCHET**  
 Centre Régional de la Propriété forestière  
 6 avenue des platanes  
 30 720 RIBAUTE LES TAVERNES  
 ☎ 04.66.60.92.93

**Elise BUCHET : 06.73.84.89.17**  
**Christine BOYER : 06.73.84.89.23**  
 ✉ [gard@crpf.fr](mailto:gard@crpf.fr)

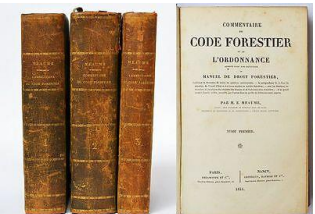
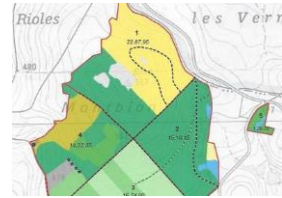
**FINANCEURS**



Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

**PATRIMOINE BOIS ET FORÊT**

**Réglementation et fiscalité forestière**



**Un stage qui vous concerne !**

**FOGEFOR**  
 Formation à la  
 Gestion Forestière

## OBJECTIFS DU STAGE

Connaître la réglementation forestière et mettre à jour vos connaissances pour appliquer la fiscalité forestière

## PROGRAMME

### VENDREDI 4 OCTOBRE 2019

#### Réglementation forestière.

- Réglementation : documents de gestion, coupes, défrichements.
- A qui s'adresser ?
- Les aides forestières et les démarches administratives.

### JEUDI 10 OCTOBRE 2019

#### Fiscalité forestière

- Relevé de propriété.
- Taxe foncière.
- Impôt sur le revenu.

### VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

#### Fiscalité forestière

- La TVA.
- Les impôts du patrimoine.
- Les DEFI.

Stage avec un nombre de places limitées à 22.

## Lieux et horaires

Les réunions auront lieu en salle au domaine de Ceyrac à Conqueyrac (Gard) de 9h00 à 17h30.

## Formateurs, intervenants

Christophe Chantepy – Responsable forêt à la DDTM 30  
Johann Hübelé - technicien au CRPF Occitanie et membre du groupe « Fiscalité forestière » du CNPF.

Christine Boyer et Elise Buchet – techniciennes au CRPF Occitanie

# « Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.



## IMPORTANT !

Les stagiaires devront se munir d'une calculatrice !

## TARIFS

Le montant de la participation au cycle de formation correspond à l'adhésion à l'association FOGEFOR pour l'année 2019 : 50 € ou 25 € pour l'adhésion d'un second membre d'une même famille (ou propriété forestière ou membre d'une ASLGF constituée).

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable. Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre du FOGEFOR du GARD

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CRPF Occitanie.

- Évaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

- Sécurité – assurance

Le FOGEFOR/CRPF est assuré pour tout accident qui pourrait survenir pendant le stage. Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

**OUI,** je m'inscris au stage FOGEFOR

« Réglementation et fiscalité forestière »

Mme /  M.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél .....

E-mail .....

Profession .....

Date de naissance .....

### Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser : .....

### Règlement :

- J'adhère à l'association FOGEFOR 30 (je joins le chèque de cotisation, voir ci-contre)
- Je suis déjà adhérent pour l'année 2019 au FOGEFOR 30 ou à un FOGEFOR d'un département limitrophe

À .....

Signature :

### Bulletin à retourner à

Christine BOYER et Elise BUCHET

Centre Régional de la Propriété forestière

6 avenue des platanes

30 720 RIBAUTE LES TAVERNES

☎ 04.66.60.92.93 - ✉ gard@crpf.fr

avant le **31 AOUT 2019**